



La Chronique de CORBY

A la veille de basculer dans la deuxième décennie de ce millénaire, nous aimerions tout d'abord vous souhaiter à chacune et à chacun d'agréables fêtes de fin d'année et vous adresser nos meilleurs vœux pour 2010.

Nous commençons cette publication par un résumé des objets soumis au Conseil général de notre commune lors de sa séance du 7 décembre 2009, puis poursuivrons par quelques informations sur la vie de notre village.

- **Budget 2010**

Le Conseil général a adopté le budget de fonctionnement pour l'exercice 2010 qui présente un total des charges de fr. 1'180'914.-- et un total des revenus de fr. 1'070'994.--. Il en résulte un excédent des charges de fr. 109'920.--.

- **Prix de l'heure de commune**

Depuis janvier 2002, le tarif de l'heure de commune est de fr. 22.--. Souhaitant effectuer une adaptation intermédiaire avant la prochaine législature, le Conseil général, sur proposition de la Municipalité, a fixé le prix de l'heure de commune à fr. 26.--, ceci dès le 1^{er} janvier 2010.

- **Vente des actions de Romande Energie**

Le Conseil général a autorisé la Municipalité à vendre un maximum de 200 actions de Romande Energie, sur 460 qu'elle possède, pour financer, notamment, l'installation de la fibre optique permettant la réception de Swisscom TV, devisée à fr. 100'000.--.

Déchetterie

Horaire d'ouverture de la déchetterie durant les Fêtes de fin d'année.

La déchetterie sera ouverte les

- Mercredi 23 décembre 2009 de 17h00 à 18h00
- Mercredi 30 décembre 2009 de 17h00 à 18h00
- Mercredi 6 janvier 2010 de 17h00 à 18h00

La déchetterie sera fermée les

- Samedi 26 décembre 2009
- Samedi 2 janvier 2010



* * * * *

Circulation dans le village - Modifications



A la suite de l'analyse du trafic effectuée dans le courant de novembre 2008 et après discussion avec les responsables du Service des routes, la Municipalité a décidé de revoir et de modifier certains carrefours pour améliorer la sécurité du trafic.

C'est ainsi que la croisée rue du Collège, rue de la Condémine, rue du Château et rue du Grand-Borgeaud a été modifiée. Le déclassement de la rue du Collège et de la rue du Château a été supprimé et une priorité de droite a été instaurée pour l'ensemble du carrefour. La branche de droite en montant, sur la rue du Collège, est interdite à la circulation par une ligne blanche continue.

Une priorité de droite a également été marquée à la croisée rue du Château, rue du Grand-Borgeaud et à la croisée rue de la Condémine, rue du Petit-Borgeaud où là, la ligne de pavés déclassant la route a été supprimée.

Dans le courant de janvier prochain, le passage sous la remise entre les rues du Collège et du Crêt sera interdit à la circulation dans les deux sens, avec toutefois une autorisation pour les riverains. Ce passage sera fermé par des barrières. Les motifs de cette modification sont d'interdire le trafic sur ce tronçon non adapté à la circulation et d'empêcher la sortie des véhicules sur la rue du Crêt, sortie dangereuse par le manque de visibilité.

Numéros de maison



Comme vous l'avez sans doute remarqué, les plaques avec les noms de rues ont été posées.

Vous avez reçu dernièrement la plaque avec votre numéro de maison.

Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous rappelons que cette plaque doit être fixée contre votre maison, à côté de la porte d'entrée ou éventuellement sur le portail et de manière à être visible depuis la chaussée de la rue auquel est rattaché le bâtiment.

D'autre part, afin de faciliter l'acheminement de votre courrier, nous vous remercions d'annoncer dans les meilleurs délais votre nouvelle adresse (nom de la rue et numéro) à tous vos correspondants.

* * * * *

Recensement des chiens

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer au greffe municipal, **jusqu'au 28 février 2010** :

- **Les chiens acquis ou reçus en 2009**
- **Les chiens nés en 2009 et restés en leur possession**
- **Les chiens abattus, vendus ou donnés en 2009, pour radiation**
- **Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés**



Les chiens inscrits en 2009 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Il est rappelé que **toute acquisition ou naissance** de chiens en cours d'année doit être annoncée **dans les 15 jours au greffe municipal**. Tous les chiens doivent être munis d'un collier permettant l'identification du propriétaire.

* * * * *

Sachets à crottes de chien

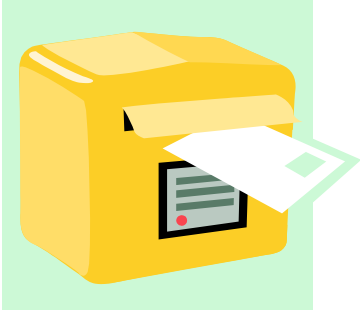


A plusieurs reprises des enfants ont été aperçus en train de prendre des sachets à crottes de chien pour en faire des bombes à eau.

Bien sûr que c'est un jeu amusant, mais d'une part ces sachets ne sont pas faits pour cela et d'autre part, ils traînent par terre, dans les vergers ou dans les champs.

Ces sachets sont utiles pour tous les propriétaires de chien et nous ne souhaiterions pas en arriver à devoir les supprimer. Nous remercions et nous sommes très reconnaissants aux parents de sensibiliser leurs enfants à ce mauvais usage.

Boîtes aux lettres de La Poste



La Poste suisse a décidé de renouveler ses quelques 20'000 boîtes aux lettres. Plus conviviaux, plus sûrs et d'une présentation plus attrayante, ces nouveaux modèles seront équipés d'une plaquette d'information pour les clients, d'une large ouverture pour les envois de grand format, d'une goulotte antivol, d'une serrure de sûreté et d'un dispositif protégeant le courrier des regards indiscrets.

Dans le même temps, La Poste a examiné les emplacements actuels et leur utilisation par les clients.

Dans notre commune, la boîte aux lettres située au bas du village, vers la fontaine, sera supprimée, le volume de courrier déposé ne justifiant plus son maintien.

La boîte aux lettres située vers l'église sera maintenue et remplacée par un nouveau modèle dans le courant du 1^{er} trimestre 2010.

Cette décision de supprimer une boîte est d'autant plus justifiée par La Poste du fait que nous disposons dans notre village du service à domicile. Pour rappel, vous pouvez, du lundi au vendredi, remettre au facteur vos lettres et colis, ainsi qu'effectuer des versements ou des paiements.

Nous vous encourageons vivement à profiter de ce service simple d'utilisation. Il suffit de placer sur votre boîte aux lettres la petite enseigne que vous a remis La Poste pour que le facteur s'arrête chez vous et s'enquiert de vos besoins, ceci sans aucun déplacement de votre part.

* * * * *

Garde forestier

M. Alain Flückiger, Garde forestier de notre Triage depuis de nombreuses années, a souhaité donner une autre orientation à sa carrière et a décidé de quitter le Triage de Molondin à fin décembre 2009.

Pour lui succéder l'Association du Triage de Molondin a nommé M. Jean-Philippe Dériaz, domicilié à Baulmes. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.



Les coordonnées du Garde forestier restent inchangées : Centre forestier de la Tuilière d'Oppens, Forêt-bois Sàrl, tél. 021 887 66 45.

Contrôle des habitants pour l'année 2009

Nous avons accueilli dans notre commune



M. Emmanuel Boss
Mlle Cindy Müller
Mlle Laure Miéville
M. et Mme Stav et Sara Cohen, Vaya et Noan
M. et Mme Serge et Sylvie Carrel, Maxence, Antje, et Simon
M. Claude Verdan

Ils ont quitté notre village

M. Gaël Poretti
Mlle Sylvia Roulier
Mme Sylvie Vassaux
Mme Fabienne Flaction, Robin et Pauline
M. Nathan Gasser
M. Sylvain Richard
M. Jean-Yves Chauvy
M. Albéric Moinat



Carnet de deuil



Trois familles ont été éprouvées par la perte de l'un de leurs membres. Nous leur faisons part de notre sympathie. Nous rappelons les décès de

Mme Lysianne Duruz	le 2 janvier 2009
M. Roland Maccabez	le 20 février 2009
Mme Solange Miéville	le 22 février 2009

Carnet rose

Nous félicitons la famille qui s'est agrandie, nous avons accueilli

Cléa Glauser le 10 octobre 2009



CRON'BOULES



Cron'Boules se présente

Nous profitons de cette édition hivernale pour nous présenter aux personnes du village qui ne nous connaissent pas encore ou très peu.

Le club de pétanque de Cronay, plus communément appelé Cron'Boules, compte actuellement quelque 37 membres dont la plupart habite le village. Notre club, qui vient tout juste de fêter sa première décennie, poursuit principalement deux buts. Le premier est bien sûr de prendre du plaisir à jouer à la pétanque, un sport qui peut se pratiquer à tout âge. Le deuxième est un but social. Notre club offre en effet un lieu de rencontre pour les gens habitant notre village ou les environs. Si la météo n'est pas trop exécrationnelle, nous nous rencontrons pour nous entraîner ou simplement jouer tous les mardis soir d'avril à octobre. De temps en temps, nous profitons d'organiser un repas ou une collation lors de l'entraînement afin de renforcer encore plus les liens.

Au niveau sportif, nous participons depuis cette année à des interclubs en collaboration avec cinq autres clubs de la région ayant pour buts de jouer sur d'autres terrains, de rencontrer et d'affronter d'autres personnes fort aimables. Nous organisons sporadiquement des rencontres avec d'autres clubs pour satisfaire les mêmes raisons.

Bien sûr, si vous êtes intéressés à faire partie de notre club, quelque soit votre niveau, vous êtes les bienvenus. N'hésitez pas à prendre contact avec un membre de notre club pour de plus amples informations.

Sébastien Viquerat, secrétaire de Cron'Boules

* * * * *



**Le Chœur d'hommes Cronay-Donneloye
vous invite à sa nouvelle saison chorale**

Le Chœur d'hommes Cronay-Donneloye prépare la saison 2009-2010. Sous la direction de M. Rolf Hausammann, nos répétitions ont lieu tous les lundis soir à 20 h. au sous-sol de la grande salle de Cronay. Nos activités ont repris le 5 octobre déjà en préparant un petit concert pour la Vente de paroisse du 8 novembre et participer à la chantée du Chœur d'hommes de Chavannes-le-Chêne le 5 décembre. Comme chaque année, les EMS des Jardins de la Plaine et des 4-Marronniers nous attendent le dimanche matin 10 janvier pour un concert réservé à leurs pensionnaires. Notre soirée annuelle est fixée au samedi 10 avril à 20 h.15 avec un chœur mixte et un chœur d'hommes. L'an prochain, le Giron de la Menthue sera remplacé par les festivités du 750^{ème} anniversaire de la ville d'Yverdon-les-Bains qui accueillera les 3 giron régionaux le samedi 8 mai. Savez-vous comment vous offrir un bienfaitant délasserment dans la bonne humeur et l'amitié ? Tout simplement en venant rejoindre notre chorale, les membres du Chœur d'hommes Cronay-Donneloye seront heureux de vous accueillir. Renseignements au 024 / 433 11 80.

A. Magnenat